



Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants : Votre appel à une SAE peut être le plus important dans la vie d'un enfant

Toronto – Octobre est le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants, et cette année, l'Association ontarienne des sociétés d'aide à l'enfance (AOSAE) et les sociétés d'aide à l'enfance (SAE) accroîtront la sensibilisation relativement à l'importance d'appeler la SAE lorsqu'on a des préoccupations relatives à la sécurité et au mieux-être d'un enfant ou d'un jeune. Les SAE de l'Ontario sont un élément essentiel du filet de sécurité pour les enfants, mais elles comptent grandement sur les signalements des professionnels et du public pour faire leur travail.

« La communauté joue un grand rôle lorsqu'il s'agit d'assurer la sécurité des enfants, déclare Mary Ballantyne, chef de la direction de l'AOSAE. Malheureusement, de nombreuses personnes craignent que leur appel à la SAE mène à la division d'une famille. Durant le mois d'octobre, nous sensibiliserons la population relativement à la façon dont un appel à la SAE mène à une offre d'aide qui peut faire toute la différence pour les enfants, les jeunes et les familles. »

La principale étude de recherche de l'Ontario sur les mauvais traitements et la négligence à l'égard des enfants montre que les enfants sont restés au domicile familial dans 97 % des enquêtes des SAE, une statistique qui surprend de nombreuses personnes. Le système du bien-être de l'enfance de l'Ontario concentre la plus grande partie de son travail sur les services d'intervention précoces au domicile, en se fondant sur la reconnaissance qu'une intervention précoce peut réduire le besoin de recourir à des services plus intrusifs plus tard. Les soutiens de la SAE incluent des visites au domicile de la part des intervenants en bien-être de l'enfance, ainsi que l'accès à des services utiles, comme du counseling, des ateliers de rôle parental et des programmes relatifs à l'usage de substances.

L'année dernière, plus de 165 000 Ontariens ont communiqué avec une SAE pour faire part d'une inquiétude relative à la protection de l'enfance, les enseignants et la police ayant fait le plus de signalements. Mais les enquêtes relatives aux décès tragiques de Jeffrey Baldwin et Katelynn Sampson ont révélé que les professionnels et les membres de la communauté sont peu sensibilisés à leur « devoir de faire rapport » de leurs préoccupations de sécurité à la SAE, tel qu'il est décrit à l'article 72 de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*. La campagne du Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants porte sur les recommandations du jury dans le cadre des deux enquêtes, relativement à l'éducation continue concernant cette obligation légale et éthique.

« Le signalement de mauvais traitements et de négligence à l'égard des enfants est une responsabilité collective. Il est important que chaque personne connaisse les signes de mauvais traitements et de négligence à l'égard des enfants, et que vous signaliez les cas connus ou soupçonnés à votre Société d'aide à l'enfance. Ce seul geste peut sauver la vie d'un enfant », a déclaré Michael Coteau, ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, et ministre responsable de la Direction générale de l'action contre le racisme.

Pour obtenir plus d'information sur le Mois de la prévention du mauvais traitement des enfants, ou prévoir une entrevue, veuillez communiquer avec :
Brynn Clarke, Spécialiste en relations avec les médias et gestion des enjeux, au 416 987-3691, ou à bclarke@oacas.org.

À propos de l'Association ontarienne des Sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) : Depuis 1912, l'AOSAE représente les SAE de l'Ontario et fournit des services en matière de relations avec le gouvernement, de communications, de gestion de l'information, d'éducation et de formation afin d'appuyer la protection et le mieux-être des enfants. <http://www.oacas.org/fr/>.